

Il apparaît que l'intégration politique en Amérique centrale ne dépassera pas les simples mesures d'accompagnement strictement nécessaires à la bonne marche de l'intégration économique. Après tout, c'est une conception libérale du politique qui a souvent été dominante en Amérique centrale. Sera-ce suffisant pour que soient enfin mises en œuvre les réformes structurelles indispensables à l'amélioration du niveau de vie des populations, et donc à la consolidation démocratique ? On peut en douter.

## NOTES

- (1) Lizano, Eduardo, « Intégration économique régionale : le cas de l'Amérique centrale », exposé présenté au cours du séminaire « Les perspectives des processus d'intégration sous-régionale en Amérique centrale et en Amérique du sud », organisé par l'Institut des relations entre l'Europe et l'Amérique latine (IRELA), sous l'égide de la Banque interaméricaine de développement, de la Commission des communautés européennes et du Parlement européen, Bruxelles, 4-5 novembre 1991, p. 18.
- (2) Les cinq pays sont : Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica. La question de l'intégration de Panama et Belize fait à ce jour l'objet d'un débat. Depuis juin 1990 Panama est invité comme observateur dans les sommets des présidents centraméricains et est associé à de nombreuses institutions régionales. Par ailleurs, la reconnaissance en août 1991 de la part du Guatemala du « droit du peuple de Belize à l'autodétermination » ouvre la voie à une meilleure insertion de ce pays dans l'ensemble centraméricain.
- (3) Herrarte G., Alberto, *Federación. Alternativa a la Crisis Centroamericana*, San José : Libro Libre, 1989, p. 53-61.
- (4) Woodward, Ralph Lee, *Central America. A Nation Divided*, New York : Oxford University Press, 1976, p. 191-194.
- (5) Guerra-Borges, Alfredo, *Desarrollo e Integración en Centroamérica : del Pasado a las Perspectivas*, México : CRIES, IIEc, ECP, 1988, p. 16.
- (6) Les chiffres qui suivent sont extraits de diverses publications de la SIECA, notamment : Secretaria permanente del Tratado general de integración económica centroamericana (SIECA), *Series Estadísticas Seleccionadas de Centroamérica, Cuadernos de la SIECA et Carta Informativa de la SIECA*.
- (7) Fuentes, Juan Alberto, « El Desafío de la Integración ante la Adversidad en Centroamérica », pp. 125-140 in *Centroamérica. El Futuro de la Integración Económica*, George Irwin y Stuart Holland, Editores, San José : DEI, CRIES, 1990.
- (8) C'est ce que nous avons appelé ailleurs une surpolitisation de la vie politique : Dabène, Olivier, « Amérique centrale : De la fin de la crise régionale à la poursuite des crises locales », *Cultures et Conflits*, n°1, Hiver 1990-1991, pp. 24-37.
- (9) Mexique, Panama, Colombie et Venezuela.
- (10) Dabène, Olivier, « Elections et Crise en Amérique centrale », *Etudes*, 372 (2), février 1990, pp. 159-172.
- (11) Toutes les citations sont extraites des déclarations originales. C'est nous qui traduisons.
- (12) C'est nous qui soulignons.
- (13) Rappelons toutefois que ce Parlement est dénué de tout pouvoir législatif ou même de contrôle sur les éventuelles politiques interrégionales.

## Information scientifique et coopération

### Evolution des sociétés latino-américaines et dynamique de la recherche en coopération

Didier Fassin\*, Claude de Miras\*\*

Ce n'est pas un exercice ordinaire que celui qui consiste, pour des chercheurs en activité dans le Tiers Monde, à sortir des strictes préoccupations disciplinaires et théoriques de leur programme, pour s'interroger — ensemble et explicitement — sur l'évolution de l'environnement social dans lequel ils se trouvent et sur ses conséquences pour la recherche en coopération.

C'est pourtant une réflexion qui semble nécessaire et qui s'éloigne peut-être moins qu'il n'y paraît d'un travail scientifique, surtout lorsqu'il s'agit — comme c'est le cas ici — de tenter de reformuler, à partir de l'analyse de la situation d'un pays, des problématiques de recherche et des conditions de partenariat. De proposer en somme, de l'intérieur et depuis le terrain, un questionnement en termes de politiques des sciences.

Partant des deux expériences distinctes que nous développons en Equateur depuis deux ans, nous voudrions ainsi faire un point — au sens donné à cette expression en navigation — sur ce que la dynamique de nos propres recherches nous inspire à propos de la coopération dans le domaine des sciences sociales. Au-delà de nos thématiques respectives (inégalités de santé pour l'un, petites activités économiques urbaines pour l'autre), il nous est apparu que nous accumulons aussi la matière d'une réflexion plus globale. En effet, les changements intervenus depuis une décennie en Equateur — et le propos vaut pour d'autres pays d'Amérique latine — au niveau de la société et des sciences sociales, induisent certaines inflexions autant de notre approche scientifique que notre insertion institutionnelle.

\* Médecin et sociologue, pensionnaire IFEA (Institut Français d'Etudes Andines) travaillant avec le CEAS (Centro de Estudios y Asesoría en Salud).

\*\* Economiste, Chargé de Recherche ORSTOM, affecté au CEDIME (Centro de Documentación e Información de los Movimientos Sociales del Ecuador).



Notre démarche vise donc à une (re) mise en phase de la recherche en sciences sociales avec l'évolution de la société, du point de vue des problématiques et du partenariat.

### Le contexte socio-économique et son évolution récente

Comme tous les pays d'Amérique latine, l'Equateur traverse, sur le plan économique, une période difficile qu'il est habituel d'appeler "crise", mais que son caractère structurel et sa tendance évolutive inciteraient plutôt à considérer maintenant comme la situation de référence dès lors qu'elle est devenue permanente. Les formes prises par cette nouvelle situation sont bien connues :

— effondrement ou tassement des cours des principales exportations, depuis le pétrole jusqu'aux matières premières agricoles, qui dans certains cas conjuguent leurs effets néfastes avec des baisses de production ;

— accroissement de la dette extérieure, déjà équivalente à un an de PIB pour l'Equateur qui possède le ratio dette/revenu per capita le plus élevé d'Amérique latine, l'augmentation étant liée autant à l'évolution des taux d'intérêt nord-américains qu'aux pénalités de retard ;

— mise en place, depuis août 1988, d'une politique d'ajustement selon une variante moins agressive que chez certains voisins, dénommée en l'occurrence gradualisme, et qui ne fait en réalité qu'anticiper sur les exigences que ne manquent pas d'imposer peu à peu les créanciers internationaux au cours de la lente renégociation de la dette ;

— refroidissement brutal de l'économie, avec en particulier réduction des déficits publics, contraction des crédits à l'économie, augmentation des taux d'intérêt réels, diminution de la liquidité ;

— laminage du pouvoir d'achat des salariés, montée du chômage et encore plus du sous-emploi, paupérisation des classes les plus défavorisées mais également des classes moyennes, etc.

Ces faits sont d'autant plus brutaux qu'ils succèdent à une décennie d'opulence, entre 1972 et 1982. Ils ont bien entendu des conséquences considérables au niveau de l'emploi, de la nutrition, de la santé, de l'éducation et de la protection sociale. Cet approfondissement du sous-développement accélère ou amplifie des processus socio-économiques déjà anciens (exode rural à titre définitif ou temporaire, urbanisation anarchique en termes d'infrastructure, prolifération des activités de subsistance, dégradation des conditions sanitaires et aggravation des inégalités face à la maladie et à la mort, etc.).

Mais cette montée de la pauvreté et de ses conséquences ne tient plus dans les cadres idéologiques établis à l'aube de l'économie du développement qui en faisait un symptôme du sous-développement à éradiquer par la mise en œuvre de "politiques de développement". La pauvreté qui est en cause aujourd'hui, même si elle est semblable dans ses effets de misère, de malnutrition, de maladie ou de délinquance, vient après une franche période de prospérité dont

les retombées avaient déjà été très inégales et dont il reste bien peu de chose en termes d'amélioration du bien être individuel du plus grand nombre. Les sociétés latino-américaines nous montrent aujourd'hui, de façon patente, que le sous-développement n'est pas seulement l'absence de développement, mais qu'il est surtout l'appropriation par une minorité d'une dynamique économique plus ou moins active selon les périodes. Ce qu'on appelle crise n'est alors que la mise au jour d'un tel processus.

Dans un tel contexte, on observe aussi combien l'Etat, arbitre et ciment de la nation, a de difficultés pour maintenir la cohésion de la société face à de puissantes dynamiques centrifuges : au plan économique, l'extension de l'économie informelle qui remet en cause la capacité de contrôle ou de régulation de l'économie réelle par les pouvoirs publics ; au plan social, la montée soudaine des revendications des communautés rurales indiennes qui représentent plus du tiers de la population totale du pays ; enfin, au plan politique, la forte poussée d'un populisme urbain qui s'évertue à exacerber et à récupérer le profond mécontentement des périphéries populaires.

### De nouvelles problématiques

Cette situation inédite — même si l'historien peut faire d'utiles rapprochements avec des périodes antérieures — ne saurait être sans incidence sur les thématiques et plus encore les problématiques de la recherche scientifique en sciences sociales, si elle entend demeurer dans le siècle. Ainsi, après une phase principalement (mais on trouverait sans peine des exceptions) consacrée à constituer de remarquables monographies sur des unités spatiales, des groupes ethniques, des catégories professionnelles, et à dresser d'indispensables inventaires cartographiques, démographiques, économiques, ou épidémiologiques, il est probablement temps de privilégier des approches plus problématisées et plus transversales. Car si la phase descriptive, comme préalable au développement des forces productives physiques et humaines, correspondait parfaitement aux préoccupations d'un pays en pleine expansion, le retournement drastique et durable des indicateurs économiques, au début des années quatre-vingts, appelle certainement d'autres perspectives d'investigation. Alors que les pouvoirs publics comme la recherche ont envisagé, durant la période de croissance, l'homme et la nature en tant que potentialités économiques, en revanche, en période de récession, ce sont la montée de la pauvreté, les phénomènes de différenciation qu'elle provoque, les mécanismes d'adaptation qu'elle impose et les nouveaux équilibres instables qu'elle développe qui vont apparaître comme de nouveaux objets pertinents, c'est-à-dire socialement significatifs.

On peut illustrer cette proposition d'infléchissement des problématiques de recherche par deux exemples, pourtant déjà copieusement sillonnés par la recherche : la santé publique et le secteur informel.

En ce qui concerne le domaine de la santé, les tendances actuellement dominantes en Amérique latine sont de deux types. D'une part, les principaux travaux anthropologiques relèvent de ce qu'il est convenu de nommer l'ethnomédecine, c'est-à-dire le recueil monographique d'un corpus de connaissances et de pratiques autour de la maladie dans un contexte social précis et limité. D'autre part, les approches géographiques se situent aux confins d'une épidémiologie descriptive, en ce sens qu'elles se présentent comme des inventaires mettant en évidence la distribution de la morbidité ou de la mortalité. Dans les deux cas, il s'agit de procédures qui ont un intérêt et une cohérence à un moment donné. Cependant, on peut s'interroger sur la pertinence de poursuivre de manière quasi exclusive ce type de démarche.

Ne pourrait-on pas proposer des alternatives scientifiques qui se soucient mieux de comprendre, plutôt que d'enregistrer, une réalité complexe et mouvante, en confrontant, d'une part des données empiriques qui nécessiteraient une approche ethnographique de situations concrètes, et d'autre part des outils théoriques qui permettraient de mieux rendre compte des faits nouveaux ? Ainsi, s'agissant de la question cruciale des inégalités face à la santé, on pourrait montrer les formes d'organisation, d'adaptation et de lutte que mettent en œuvre, pour combattre la maladie, les groupes sociaux soumis à des conditions de vie précaires ; ou bien étudier le système de soins autour du problème du recul historique de l'Etat, avec ce que cela implique comme diminution de la protection sociale, en qualité plus encore qu'en quantité ; ou encore s'attacher à mettre en évidence le fonctionnement de l'appareil d'information sanitaire dans ce domaine, c'est-à-dire son incapacité à décrire les disparités sociales en matière de morbidité et de mortalité ; ou enfin s'intéresser aux professions de santé, à leur constitution sociale, à leur formation académique, à leurs systèmes de valeurs, pour mieux saisir la façon dont se passe la relation soignant-malade.

On le voit, les différentes entrées utilisées — organisation de la société, rôle de l'Etat, appareil d'information, professions de santé — sont autant d'éclairages sur les inégalités de santé qui permettent de mieux voir comment elles sont produites et combattues, étudiées et occultées. Il s'agit de plus, dans chaque cas, de tenter de mettre en relation un niveau local (micro-sociologique) où se jouent les stratégies des individus et des groupes, et un niveau national (macro-sociologique) où se mettent en œuvre les politiques et les programmes. Non seulement ce type de démarche renouvelle les approches classiques qui privilégient la mesure des écarts entre groupes, mais encore il apporte aux responsables de santé des outils pour remédier à certaines des carences qui sont accessibles à leur intervention.

De ce point de vue, la démarche n'est d'ailleurs pas sans risque, puisqu'elle amène à anticiper sur les demandes des pouvoirs publics et par conséquent à faire apparaître d'autres questions que celles auxquelles ils souhaitaient se prêter. C'est ainsi que, face à la mauvaise utilisation des structures de soins par les malades, on devra dépasser les interprétations culturalistes généralement

invoquées (quels sont les obstacles culturels qui rendent compte de ces comportements ?) pour proposer une réflexion plus globale incluant le système de santé et ses acteurs (en quoi ne répondent-ils pas aux attentes et aux nécessités des populations ?). On voit bien qu'une analyse des politiques publiques, tant des Etats nationaux que des institutions de coopération, est alors indispensable.

En ce qui concerne le secteur informel, l'approche développée prioritairement du côté de la coopération internationale, qui en cela répond autant à la demande des Etats latino-américains qu'elle la sollicite, est essentiellement focalisée sur la quantification des activités informelles et donc la mesure de leur participation à l'économie nationale.

Par sa capacité de réponse à une demande sociale étatique, par la qualité de sa formalisation méthodologique, par l'ampleur des budgets qu'elle mobilise, par les perspectives de réajustement à la hausse des principaux agrégats, et bien entendu par les possibilités de généralisation qu'elle offre à l'échelle mondiale, la perspective statistique devient presque exclusive, reléguant les autres approches au rang de curiosités monographiques ou de réquisitoires idéologiques. Or, un renouvellement théorique est d'autant plus urgent que, du côté des institutions nationales, les travaux, dans leur majorité, se fondent sur les données chiffrées existantes sans les soumettre à une discussion critique et intègrent pour une large part des éléments de nature idéologique.

Ne faudrait-il pas commencer le questionnement scientifique par une analyse des raisons qui expliquent cette emprise dominante de l'approche quantitative ? Si l'on y regarde de plus près en effet, on constate que c'est l'Etat, ou ses partenaires au niveau international, qui déterminent le choix de la méthode et les limites qu'elle impose implicitement : telle qu'elle est appliquée, la quantification ne permet en particulier pas d'aller au-delà de la mesure globale des agrégats et de considérer plus fondamentalement, par exemple, le coût social de l'ajustement, ou bien les conditions d'appauvrissement des couches urbaines dites populaires ou encore l'élargissement des inégalités sociales.

Pourtant, cette vision étatique dominante qui cherche à se réapproprier les vertus des innombrables initiatives individuelles et familiales de survie ne devrait pas négliger l'analyse des conditions internes d'existence dans ce secteur informel, sans doute très hétérogène, mais largement dominé par les nécessités de la subsistance urbaine. Car à le considérer exclusivement comme un amortisseur économique du coût social de l'ajustement ou plus généralement d'un développement inégal, on risque de ne pas se donner les moyens de saisir la limite au-delà de laquelle la pauvreté se convertit en violence populaire urbaine, latente ou effective.

La politique étatique n'est pas en question ici : elle est parfaitement fondée par rapport aux intérêts et aux prérogatives des pouvoirs publics qui la définissent et la mettent en œuvre. De même, l'offre de compétence méthodologique et

d'analyse statistique que proposent les statisticiens dans le cadre de la coopération, constituent bien entendu des réponses techniques cohérentes et adaptées aux demandes qui leur sont faites. Mais il s'agirait de reconsidérer la validité d'une réponse uniquement quantitative pour lui préférer une problématique de mesure globale et d'analyse fine de ces nouvelles réalités sociales.

Dans cette perspective, l'autre regard que nous pourrions porter devrait se situer entre une quantification statistique globale (niveau macro-économique) et la monographie limitée (niveau micro-économique). Il s'agirait, plus précisément, de constituer, dans le sillage de la demande sociale des Etats, des sortes d'observatoires permanents de ces pratiques économiques urbaines de subsistance, et au moyen d'une analyse de type anthropologique, d'en cerner l'évolution, en termes de revenu disponible par unité de reproduction sociale, de stratégies d'emploi et de multiactivité. Par cette démarche, on passerait d'une mesure instantanée globale à une perception de la dynamique des petits métiers, à l'évaluation en quelque sorte de l'élasticité du secteur informel eu égard aux contraintes macro-économiques mais aussi par rapport aux autres stratégies de subsistance (hors marché du travail, non marchandes, collectives) que les ménages peuvent développer dans les contextes d'ajustement latino-américains. L'objectif ne serait plus alors de tenter de masquer l'incapacité de l'Etat derrière une façade statistique, mais de comprendre le fonctionnement même de ces économies largement non contrôlées.

Fondamentalement, et aussi bien au niveau des problèmes de santé qu'à celui des petites activités urbaines, le débat qui s'ouvre autour des pratiques sociales et des politiques publiques dans un contexte de pauvreté croissante nous conduit à considérer doublement l'Etat, à la fois comme partenaire souverain de notre activité de coopération, et comme objet d'une réflexion théorique car lieu de pouvoir, générateur d'idéologie, acteur politique et économique parmi d'autres. Bien entendu, les thématiques de la santé ou du secteur informel ne sont que deux exemples<sup>1</sup> d'une nécessaire remise en perspective que nous imposent les sociétés latino-américaines en transformation. En élargissant cette réflexion à d'autres disciplines des sciences sociales (et d'ailleurs pas exclusivement), on pourra probablement affiner davantage et mieux affirmer une rénovation des problématiques de la recherche en coopération que nous ne faisons qu'ébaucher en privilégiant deux axes majeurs — pauvreté et Etat — et une articulation entre deux niveaux — anthropologique et socio-politique.

Une telle transformation des procédures scientifiques apparaît d'autant plus opportune que la recherche équatorienne et latino-américaine est elle-même dans une période de questionnement. Sur un plan théorique, le marxisme est remis en cause — au-delà de l'échec des régimes socialistes qui lui a fait perdre beaucoup de sa légitimité politique — en tant que paradigme scientifique permettant d'expliquer et même de prévoir le sens de l'histoire ; et le néo-libéralisme qui s'est engouffré dans la brèche idéologique n'apporte pas

plus de réponses aux interrogations des scientifiques qu'aux problèmes des populations. Sur un plan empirique, le relatif abandon du travail de terrain — phénomène que n'explique pas totalement le manque de crédits — fait partie de la réalité de la recherche en sciences sociales qu'analysent avec lucidité les chercheurs eux-mêmes.

Entre les questionnements nouveaux qui se forment chez un certain nombre de nos partenaires et notre propre tentative de renouvellement de nos problématiques, on observe donc une indéniable convergence nous permettant d'affirmer qu'il existe de réelles possibilités de repenser notre horizon scientifique et institutionnel.

### Un partenariat élargi

Traditionnellement, la recherche française en coopération se situe dans le cadre d'un partenariat d'Etat, c'est-à-dire de conventions avec des ministères, des institutions publiques ou des universités étatiques. Cette préférence trouve son origine dans trois éléments.

Premièrement, la recherche en France a principalement lieu au sein d'entités publiques dépendant, selon les cas, des Ministères de la Recherche, de la Coopération ou des Affaires Etrangères, et il apparaît donc logique que les collaborations se fassent, au plan international, avec des partenaires dans une situation institutionnelle comparable.

Deuxièmement, et il s'agit là d'une raison probablement plus fondamentale, les principes de la coopération font référence à la souveraineté des Etats, et tendent donc à favoriser naturellement des contacts avec des structures publiques.

Troisièmement enfin, il est patent que la recherche en coopération se trouve enfermée dans une sorte de processus circulaire. Son partenariat, essentiellement public, est à la fois le produit d'une certaine éthique et le fondement d'une certaine jurisprudence qui fait référence ou, plus subtilement, s'impose idéologiquement : le partenariat public étant de fait l'interlocuteur privilégié de la recherche en coopération, on va supposer qu'il doit l'être aussi en droit et, en conséquence, on considèrera qu'il s'agit là d'un principe intangible à respecter. Cependant, cette situation est en train d'évoluer, et cela à cause d'une série de faits relativement nouveaux. L'appauvrissement, voire dans certains cas la banqueroute, des Etats latino-américains rendent leurs institutions publiques moins crédibles, y compris aux yeux de ceux qui y travaillent. Dans ce contexte, les chercheurs, dont les salaires sont très insuffisants et les budgets de recherche quasi inexistant, se trouvent dans l'obligation d'avoir une seconde, ou même une troisième, activité rémunérée, toujours dans le secteur privé, et d'explorer les diverses pistes possibles de financement qui seront alors destinées à la structure privée qui les emploie. De plus, bien souvent, des nécessités politiques ou des besoins d'information transforment les centres de recherche publics en bureaux d'études, pas toujours libres de pressions extra-scientifiques,

ce qui ne laisse pas aux chercheurs le temps d'effectuer leurs propres travaux. Enfin, le renouvellement fréquent des principaux responsables de toutes les administrations, avec les changements de majorité politique, et donc d'orientations, qui l'accompagne, rend difficile une continuité tant au niveau des relations interpersonnelles qu'au niveau des programmes scientifiques.

Cette analyse, faite au plus haut niveau de l'appareil politique national en Equateur, a déjà conduit certaines structures de recherche à déléguer des projets à des centres privés, et certains bailleurs de fonds à financer directement, sur des ressources publiques internationales, des institutions non étatiques. Il y a là un changement significatif dont il faut tirer les leçons. À commencer par le fait que l'opposition entre le public et le privé se trouve remise en cause par la circulation des chercheurs et des financements entre les deux secteurs, même si chacun tient, bien entendu, à conserver ses prérogatives.

L'expérience limitée que nous avons, aux plans individuel et institutionnel, de la collaboration avec des institutions non gouvernementales de recherche (il nous a paru préférable de ne pas utiliser le terme local d'ONG, en raison de la connotation développementaliste et souvent humanitaire qui s'y attache dans le contexte français) nous incite donc à plaider pour une ouverture plus grande de la recherche française en coopération vers ce type d'organismes. Aux critiques formulées à l'encontre des structures étatiques — avec lesquelles il ne s'agit en aucun cas de renoncer à travailler —, s'ajoutent des caractéristiques positives de ces institutions non gouvernementales qu'il est important de préciser.

Tout d'abord, ces entités<sup>2</sup> offrent une réelle qualité de travail, liée au dynamisme et aux exigences inhérents à leur type de fonctionnement : la motivation idéologique et intellectuelle de leurs chercheurs et la relative insécurité statutaire dans laquelle ils se trouvent ont incontestablement un rôle de stimulation. Ensuite, elles garantissent un espace de liberté, tant politiquement, par l'absence de dépendance vis-à-vis du pouvoir en place, qu'administrativement par la souplesse de leur structure, notamment quand on la compare à la lourdeur du secteur étatique. Enfin, elles bénéficient d'une continuité institutionnelle en ce qui concerne les orientations scientifiques et idéologiques — alors que les services de l'Etat sont nettement soumis aux mouvements pendulaires dérivés des élections et des alliances politiques.

Bien entendu, ces institutions privées ne sont pas exemptes à leur tour de certaines faiblesses, mais qui ne remettent pas en cause leur crédibilité scientifique. Ainsi, la contrepartie de leur indépendance politique et administrative suppose une recherche permanente de ressources budgétaires : la logique dominante devient alors autant celle de la reproduction de l'institution que celle de la production scientifique. Mais au-delà de ce fonctionnement, les institutions non gouvernementales les plus établies sont parfaitement à même de distinguer, dans l'éventail des propositions de la coopération internationale, l'apport scientifique de la contribution financière.

En outre, la stabilité institutionnelle de ces entités non gouvernementales n'est

pas incompatible avec la rotation et la circulation de leurs chercheurs : rapports interpersonnels, stratégies individuelles, opportunités professionnelles décident du passage d'une institution dans une autre ou encore d'un séjour à l'étranger grâce à une bourse — ce qui peut évidemment entraîner certaines discontinuités. De plus, la disparité de moyens et de tailles entre nos organismes de recherche et ces partenaires non gouvernementaux peut induire des phénomènes de surenchère sous la forme de demandes pressantes de chercheurs et de financements étrangers dans le but de grossir les effectifs et les ressources. Pour éviter que ces entités ne perdent leur identité ou leur autonomie, il importe de ne pas déséquilibrer leur dispositif de recherche.

Enfin, le type d'engagement dominant de ces institutions, social et progressiste, rend indispensable une certaine proximité idéologique (sans pour autant partager le même credo politique) : cette communauté de principes et d'idées favorise généralement la confrontation intellectuelle, y compris bien sûr sous la forme de critiques.

Le partenariat, dans le cadre de la recherche en coopération, peut être envisagé de diverses façons, depuis la version minimale qui consiste à fournir une prestation réduite (quelques interventions magistrales, par exemple) en échange d'une couverture institutionnelle, jusqu'à une version plus ambitieuse basée sur un échange de moyens, de connaissances, de méthodes de travail, etc. C'est pour cette seconde orientation que nous avons opté, et l'expérience que nous en avons nous incite à en défendre l'intérêt et les avantages, lucidement et sans exclusive.

\*\*\*

La réflexion que nous avons proposée, dépasse un questionnement ponctuel et individuel : il s'inscrit, à un moment donné de l'histoire des sociétés latino-américaines<sup>3</sup>, dans un mouvement plus vaste qui fait converger les interrogations et les propositions d'autres chercheurs<sup>4</sup>. Notre contribution particulière est peut-être d'en tenter la systématisation et de rechercher une diffusion susceptible d'ouvrir un débat interne, scientifique et sur la politique régionale et central) : tel est, bien évidemment, le sens de la publication de ce texte.

Les inflexions que nous envisageons pour la recherche en sciences sociales et les nouvelles formes d'insertion institutionnelle que nous avons proposées nous obligent toutefois à lever deux ambiguïtés. Tout d'abord, notre analyse ne procède pas d'une quelconque déconvenue ou distanciation à l'égard de la coopération scientifique telle qu'elle s'est développée jusqu'à présent en Amérique latine. Ensuite, l'ouverture institutionnelle pour laquelle nous avons

plaidé ne relève pas de ce courant néo-libéral qui proclame partout sur le continent latino-américain le "trop d'Etat".

Notre souci est en fait de mieux prendre en compte les contextes nationaux actuels, pour apporter les éléments d'une réflexion commune qui contribue à faire évoluer nos problématiques scientifiques et nos collaborations institutionnelles. Le débat ainsi ouvert pourrait conduire à un recentrage de la recherche en coopération sous une forme renouvelée avec les Etats qui nous accueillent.

### NOTES

(1) Ces pistes de recherche n'ont qu'une valeur d'illustration d'un propos plus général sur la nécessité de renforcer la capacité analytique des sciences sociales face à des situations aussi inédites que préoccupantes, et dont il est clair qu'elles ne sont ni confinées à l'Equateur ni limitées dans le temps.

(2) Il est probable que deux bons critères de sélection d'un tel partenaire sont l'ancienneté et la reconnaissance au plan national et international : pour l'Equateur sur cette base, on pourrait identifier une bonne dizaine d'institutions de haut niveau dans divers domaines des sciences sociales.

(3) Voir par exemple les numéros spéciaux en forme de bilan et perspectives des revues *Nueva Sociedad*, sur "La tentación del Estado" (nov-déc. 1989, n°104) pour l'Amérique latine, et *Ecuador Debate*, sur "Políticas Sociales" (déc. 1989, n°19) pour l'Equateur. Il est probablement tout aussi significatif que l'Amérique latine, malgré quelques élections récentes aux résultats surprenants, ait presque disparu de périodiques français à vocation internationale au profit bien sûr de l'Europe de l'Est, mais également de l'Afrique.

(4) Alors que nous terminons cet article, nous prenons connaissance de deux textes qui éclairent bien cette convergence des questionnements sur la recherche en coopération :

• J. P. Blandinières : *Réflexion sur la nécessité de faire évoluer les méthodes d'observation de l'économie afin de rendre compte des processus d'inflation dans la majorité des pays d'Amérique latine*. Bureau Régional de Coopération Scientifique et Technique. Ambassade de France au Vénézuéla. Mai 1990. 14 p. mult.

• A. Franqueville et D. Hervé : *Production Scientifique et Transfert des Connaissances*. Mission ORSTOM de Bolivie. La Paz. Avril 1990. 4 p. mult.

## Abstracts Resúmenes

Thérèse Bouysse Cassagne, *To be a half-breed or not be : the symptoms of identity ill in the Andes of the XVIIth and XVIIIth centuries.*

Together with interbreeding, cultural syncretism responds to the desire to solve the contradiction between two cultures. The work of Garcilazo "Indian in Spain, Spaniard in the Indies" illustrates this. The article analyses Garcilazo's personal conflict as a collective and social one. The sources that enable us to understand are the legal texts establishing prohibitions for the half-breed as well as his reactions to the discriminations that he is the victim of. The denial of access to priesthood for the half-breed is analysed, however, their role as interpreters made them precious middle-men in the indian evangelization process.

Thérèse Bouysse Cassagne, *Ser mestizo o no : los síntomas de un daño de identidad en los Andes de los siglos XVI y XVII.*

Tal como lo ilustra la obra de Garcilazo, "Indio en España, Español en las Indias", el sincretismo cultural, paralelamente al mestizaje biológico, se enfrenta con la voluntad de resolver la contradicción entre dos culturas. Este artículo es un análisis del conflicto que vive personalmente Garcilazo tal como un conflicto colectivo y social. Las fuentes para entenderle son los textos de ley estableciendo las prohibiciones para los mestizos y también sus reacciones frente a las discriminaciones de las cuales son las víctimas. Se analiza más particularmente los impedimentos de los mestizos en acceder al sacerdocio aunque sus funciones de intérpretes les designa como intermediarios útiles para evangelizar a los Indios.

Pierre Salama, Jacques Valier, *State Withdrawal in Latin America.*

The actual economic crisis is putting state intervention into question and liberalism is regaining momentum. However, in Latin America, the state acts differently than the one criticized by liberal theory : there is a certain amount of discretion in work force management which prevents it from qualifying as a Providence state. Its intervention in production is massive. Finally, commercial and capitalist relations are diffused by the State in Latin America. In order to overcome the crisis, Latin America does not require lesser State intervention but more state intervention.

Pierre Salama, Jacques Valier, *La retirada del Estado en América Latina.*

La crisis económica actual alimenta tan la crítica del Estado como un nuevo vigor del liberalismo. Pero en América Latina, el Estado actúa en un modo diferente del denunciado por la teoría liberal : aunque es discreto en gestionar la fuerza de trabajo, lo que prohíbe hablar en lo que se refiere a él de Estado-Providencia, su intervención en la producción es masiva. Al final, a través de él en América Latina, se difunden las relaciones mercantiles y capitalistas. Para superar la crisis, no necesita América Latina menos Estado sino más Estado.

IHEAL

# CAHIERS DES AMÉRIQUES LATINES *12*

Être métis ou ne pas être  
(Andes XVIe-XVIIe siècles)

Retrait de l'Etat en Amérique latine

Amériques latines : Quelles intégrations ?